



**Carnaval à Arvert
organisé par le Foyer
Rural et la Mairie...
le 9 mars**

Le 9 mars après-midi, 200 enfants environ s'étaient réunis à la salle des fêtes, à l'occasion du carnaval.

D'abord, un défilé dans les rues d'Arvert avec «les Bartos» et leur petit train des clowns... les enfants étaient ravis...

Ensuite, rassemblement dans la salle des fêtes avec «Donin» et le bal des loustics.

Animation très réussie et très bonne participation des enfants.

Enfin, en clôture, chacune de nos petites têtes blondes a eu droit à un goûter offert par l'association des parents d'élèves.

Un joyeux après-midi dont on se souviendra...



**Repas des Aînés
le 22 mars**

Le 22 mars, 260 convives étaient réunis pour le traditionnel «repas des Aînés», repas préparé par Alain Soulié et son équipe, aidé par une escouade de bénévoles.

L'animation était assurée par Aurélie.



Infos... Infos...

La période de préparation des budgets communaux 2011 constitue un moment favorable pour faire le point sur les actions menées au cours de l'année précédente. Je vous propose d'examiner à ce propos les actions conduites par l'équipe municipale dans différents domaines.

ÉCOLES

Depuis plusieurs années, nous nous efforçons de fournir des services mieux adaptés aux besoins des familles en favorisant l'accueil en dehors des heures scolaires.

1 **Accueil en dehors des heures de classe**

Le matin (de 7 h 45 à 8 h 45) et l'après-midi (de 16 h 45 à 18 h 30), les enfants dont les parents travaillent sont accueillis par du personnel municipal qui a reçu à cet effet une formation particulière. De plus, ces enfants bénéficient d'une aide aux leçons soit par le personnel municipal, soit par des bénévoles soit par des animateurs du Centre de Loisirs.

2 **Interclasse de 12 h à 13 h 30**

- **Création d'un self-service** qui a permis d'étaler l'accueil des enfants en petits groupes ; les plats continuent à être confectionnés par le cuisinier, Jean-Patrice, qui officie dans nos locaux ;
- **Création de nouveaux ateliers d'activités** éducatives et ludiques (lecture-bibliothèque, musique-chant, jeux et sports), ce qui permet de favoriser l'éveil et l'éducation et de canaliser les énergies (bien entendu, il a fallu engager du personnel supplémentaire, sans toutefois augmenter le prix du repas).

La commission «affaires scolaires» prend une large part dans la mise en place de ces actions ; d'autre part, elle participe à l'élaboration des menus de cantine et reste à l'écoute des demandes des parents et des écoles, *mais malheureusement n'a jamais été consultée sur une éventuelle modification des entrées et sorties de l'école élémentaire.*

CENTRE BOURG – PARC D'ACTIVITES :

1 **Centre commercial du bourg :**

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal cherche à redynamiser le centre commercial du Bourg par le réaménagement des espaces, l'implantation de nouveaux commerces, la création de nouveaux parkings et l'aménagement des voies de circulation et une nouvelle signalisation.

Nous avons conduit de très nombreuses réunions avec les personnes concernées dans le seul et unique but d'obtenir un développement économique de cette zone pour satisfaire les besoins des habitants.

Ces réunions souvent longues, difficiles, menées avec l'appui des chambres consulaires et des professionnels ont montré que tous s'accordaient pour louer les projets présentés qui n'ont pas abouti dans l'immédiat, faute de trouver un (ou des) financeur(s).

Loin de se décourager, le Maire et les Conseillers municipaux ont poursuivi les entretiens et proposé des solutions enfin acceptées par plusieurs professionnels. C'est ainsi que nous devrions pouvoir aboutir à un projet qui se concrétiserait enfin en 2012 : d'autres nouvelles vous seront données dans le prochain bulletin municipal.

2 **Parc d'activités artisanales des Justices**

Un parc d'activités artisanales de 7 hectares avait été prévu lors de la révision du PLU en décembre 2006. Après l'accord des propriétaires et la signature des actes, les attermolements des uns ou des autres ont, là aussi, ralenti la réalisation. Après la réalisation des voies d'accès (fin 2011-début 2012), la Communauté d'Agglomération devrait enfin aménager les terrains.

TOURISME

Nul ne peut nier que le tourisme constitue une large part directe ou indirecte de l'activité économique de notre territoire. Aussi, un **nouvel Office de Tourisme** (à charge de la commune) géré par un Conseil d'Administration composé de Conseillers municipaux et des partenaires (restaurateurs, hôteliers, hôteliers de plein air, associations,) a été créé en 2010 et a fait ses premiers pas dès l'été dernier.

Aujourd'hui, il est en mesure de proposer :

- un accueil quotidien avec des conseils aux visiteurs, plus des documents et guides touristiques
- un cyber espace
- des hébergements (hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, locations,...)
- des visites à Arvert (bourg, ports et marais ostréicoles, marais doux), et à l'extérieur
- des circuits de randonnées (Arvert et Pays roannais)
- Des expositions artistiques régulières à l'Office de Tourisme

D'autre part, Céline, notre hôtesse, est en capacité d'aider les associations communales dans la mise en place de leurs animations (affiches, courriers, etc)

JOURNEE DE L'ENTREPRENEUR

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique organise le lundi 09 mai 2011 au Palais des Congrès de Royan la 3^{ème} édition de la Journée de l'Entrepreneur.

Pour toutes informations complémentaires : Claire SASSI - c.sassi@agglo-royan.fr - 05 46 22 19 74

TRAVAUX EN COURS

Enfouissement des réseaux basse tension électricité, Télécom et éclairage public des rues du littoral et du moulin. La partie souterraine électricité est terminée, il reste les reprises des réseaux et branchements télécoms, la pose de quelques lampadaires et la dépose des poteaux et des réseaux aériens. Les délais importants pour achever les travaux sont liés aux exigences techniques des télécoms...

LA RESTRUCTURATION DU CENTRE BOURG

Achèvement de la première phase

Ouverture du marché le 11 mai 2011

La première phase de cette opération a débuté par la restructuration de la place du marché qui permet de renforcer l'attractivité du centre bourg et de conforter les commerces existants en rendant plus visible l'animation commerciale et en valorisant les commerces existants non seulement le long du marché actuel, par l'élargissement du trottoir situé devant leur local pour l'installation de terrasses mais également ceux situés de l'autre côté de la voie centrale en permettant à terme une circulation piétonnière sécurisée. La construction de la halle et la restructuration de ses abords améliorent très nettement la perception qualitative du centre bourg. Cette nouvelle structure permet d'accueillir dans de

Place du marché



La Halle

meilleures conditions les marchands forains et leurs clients. Depuis de nouveaux commerçants ont souhaité obtenir une place.

La commune engage maintenant la seconde phase de l'opération et déposera d'ici la fin de l'année le permis d'aménager sur le terrain qu'elle possède en centre bourg pour permettre le déplacement des services à la population qui ne bénéficient pas de stationnements suffisants (pharmacie, médecins, infirmiers, kinésithérapeute) et l'implantation de commerces.

Réfection et renforcement des rives sur une partie de la route d'Ars de façon à faciliter la circulation en toute sécurité. Il est à noter que ces travaux sont réalisés par nos employés.



Rue d'Ars

TRAVAUX A VENIR

Assainissement : - Quartier du Graveau - Chemin de la Pile (prévision futur Parc d'Activités des Justices)

- Réfection de la rue du Maine Violleau

- Remise en état des rues (du Piochet, de Bellevue et du Boudignou), suite aux travaux de renouvellement de la canalisation et des branchements d'eau.

- Reprises des branchements plomb, rue du Bourg et du Littoral dans un premier temps car il en reste plus de 100 à remplacer dans les différentes autres rues.

RAPPEL : Les travaux à l'entrée du Village de Coux sont entièrement financés par l'association Navicule Bleue.

PERMANENCES tenues par Monsieur MAIRESSE, Conciliateur de justice, Tribunal d'Instance Cité Judiciaire - Rue Chanzy - 17300 ROCHEFORT
Mairie d'ARVERT : Le 3^{ème} mercredi du mois - De 9 h à 12 h - Prendre rendez-vous au 05.46.36.40.36

INSCRIPTION AUX ECOLES

Votre enfant a 2 ans et plus, vous pouvez l'inscrire dès maintenant, en vous présentant à la mairie muni de : - Livret de famille ; - Justificatif de domicile ; - Certificat de radiation pour un enfant scolarisé dans un autre établissement l'année passée ; - Certificats de travail du père et de la mère s'ils ne sont pas domiciliés dans la commune.



Permanences du Maire et de ses Adjoint

Monsieur Michel PRIOUZEAU Maire :

Monsieur BAUD Yvan (projets d'aménagement-communication et citoyenneté)

Madame MARC Sylvie (urbanisme-économie-communication et citoyenneté)

Monsieur CHAGNOLEAU Guy (espaces verts-voirie et réseaux-agriculture)

Monsieur BRIANT Michel (patrimoine-ports-forêt-cimetière)

Madame AUBIER Christiane (affaires scolaires-affaires sociales)

Monsieur LAMBERT Bernard (animation-sports-loisirs)

SUR RENDEZ-VOUS (uniquement)

LUNDI de 10h à 12h

MARDI de 10h à 12h

MERCREDI de 10h à 12h

JEUDI de 10h à 12h

VENDREDI de 10h30 à 12h

SAMEDI de 10h à 12h

SERVICE PUBLIC - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Diagnostic des installations d'Assainissement Non Collectif existantes Commune d'ARVERT

Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et de la nouvelle loi sur l'eau du 30 décembre 2006, l'Agglomération Royan Atlantique réalise le diagnostic des installations d'Assainissement Individuel existantes sur l'ensemble de son territoire. Cette vérification du bon fonctionnement de tous les systèmes d'Assainissement Individuel existants débutera sur la commune d' **ARVERT le 3 Mai 2011**. Un avis de passage, précisant le jour et l'heure du rendez-vous, sera envoyé à chaque usager au moins 7 jours ouvrés avant la visite. **IL S'AGIT D'UNE VISITE DE VERIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT ET NON D'UN CONTRÔLE DE CONFORMITE.** Le SPANC se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 05.46.39.64.06 ou 05.46.39.64.07. N.B.: Aucun règlement ne sera demandé lors de cette visite. Cette prestation sera facturée ultérieurement par le Trésor Public (50 €)

PERMANENCES DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ROYAN : (sur rendez-vous, contacter l'ADIL) **Communauté d'Agglomération Royan Atlantique**
1^{er} mardi et 3^{ème} mardi de chaque mois : 9h30 / 12h30 - 14h / 16h30 - MAI : 3 et 17 - JUIN : 7 et 21



SERVICE PUBLIC

La direction de l'information légale et administrative (DILA) propose le service téléphonique « 3939 Allo Service Public » et le site Internet www.service-public.fr, guichet de renseignement administratif et d'accès aux télé-procédures.

Ces deux sites informent les usagers sur des sujets quotidiens : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... afin de les aider à mieux appréhender leurs droits et obligations ainsi qu'à accomplir leurs démarches. Le site service-public.fr enregistre 60 millions de visites chaque année alors que plus de 1.3 million d'appels sont traités par « Allo Service Public 3939 ». Des informations sont affichées en mairie.

CARABUS

Toute personne qui voyage sur le réseau Cara'Bus doit posséder un titre de transport valable et validé à chaque montée dans le bus, même en correspondance, comme dans tous les réseaux de transport en France. Avoir un abonnement ne dispense pas de ces règles. Il faut pouvoir le présenter aux conducteurs ou aux contrôleurs à tout moment. Dès lors, **de nouvelles mesures de contrôle s'appliqueront à partir du 7 mars 2011**. La non présentation d'un titre valide au moment du contrôle donnera lieu à un procès-verbal dressé par des contrôleurs assermentés de Cara'Bus. Le contrevenant sera redevable d'une amende comprise entre 29,50 € et 155 € (hors frais de dossier). **Cara'Bus a placé l'année 2011 sous le signe de la qualité** afin de garantir à tous les voyageurs un réseau de transport où il fait toujours bon voyager. Cara'Bus s'engage sur les points suivants : • des bus à l'heure aux arrêts, • des véhicules bien entretenus, • des conducteurs accueillants, • un personnel d'accueil à la Boutique Cara'Bus serviable et qui apporte une réponse adaptée à vos besoins de déplacements, • des informations aux arrêts et dans les bus, complètes et à jour. **Détenir un titre de transport valide contrôlable à tout moment est le contrat qui vous lie à Cara'Bus dans son engagement à vous rendre un service de qualité.**



MANIFESTATIONS

MAI :

Du 4 avril au 12 mai : EXPOSITION des activités artistiques du Foyer Rural à l'office de Tourisme

Du 12 mai au 9 juin : EXPOSITION «Musiques d'Afrique» dans le cadre du Festival Plein Sud à l'office de tourisme

Dimanche 8 mai : Armistice - CÉRÉMONIE à 10h45 devant le Monument aux Morts

Samedi 14 mai : FESTIVAL PLEIN SUD : Hamadoun TANDINA, conteur malien à 20h30 à la salle des fêtes (gratuit)

Samedi 21 mai : CABARET «Sous les Ponts de Paris» avec Sophie Aprea et Sabrina Rivière organisé par le Foyer Rural, à 20h30 à la salle des fêtes

JUIN :

Du 12 mai au 9 juin : EXPOSITION "Musiques d'Afrique" dans le cadre du Festival Plein Sud à l'office de Tourisme

Du 15 juin au 23 juillet : EXPOSITION "Créations Personnelles" de René BEAUDINET (sculptures sur bois flottés et coquillages) et de Lydia MORINET (peinture à la main sur faïence) à l'office de Tourisme

Mercredi 1^{er} : FÊTE-EXPOSITION Grands jeux et Jeux de société, sous les halles du Marché à 15h. Nous vous attendons nombreux

Samedi 4 : FÊTE des voisins organisé par la municipalité, sous les halles du marché. 15h30: départ des randonnées pédes-

tres. A partir de 19h30: repas tiré du panier, animation par le Kty's Club Country et soirée dansante

Dimanche 5 : BROCANTE organisée par le Football Presqu'île d'Arvert au parc de loisirs

Week-end du 11-12-13 : FRAIRIE D'AVALLON et FEU D'ARTIFI-CE organisés par le Comité des fêtes d'Avallon

Dimanche 19 : THÉÂTRE « Amours.com » de François Fuentes, par l'atelier-théâtre des « mille et une vagues » organisé par le Foyer Rural à 15h à la salle des fêtes

Jedi 23 : CONFÉRENCE de l'association Natvert «Le réchauffement climatique» à 20h à la salle des fêtes

JUILLET :

Du 15 juin au 23 juillet : EXPOSITION "Créations Personnelles" de René BEAUDINET (sculptures sur bois flottés et coquillages) et de Lydia MORINET (peinture à la main sur faïence) à l'office de Tourisme

Du 2 au 9 : EXPOSITION "Les Rencontres d'Aquarelle de la Presqu'île" de 10 aquarellistes de renom organisée par la municipalité à la Salle des Fêtes

Samedi 2 : KERMESSE de l'Eglise Réformée au 19 rue du Bourg

Dimanche 3 : COURSE cycliste UFOLEP, circuit d'Arvert
KERMESSE Saint Etienne au presbytère catholique, 4 rue du Bourg organisée par l'association Saint Etienne

Directeur de la publication : Michel PRIOUZEAU, Maire d'Arvert. Rédaction : Commission Municipale de l'Information : Yvan BAUD, Sylvie MARC, Michel BRIANT, Bernard LAMBERT, Christiane AUBIER, Guy CHAGNOLEAU, Jean-Paul PERAUDEAU, Suzy JACQUES-LAMY, Janick ROY, Eric BAHUON, Annie DOUBLET, François SOURBE